

L'Hebdo indépendant

Bulletin n° 643
du 7 septembre 2017

par Robert del PICCHIA,

*Sénateur
des Français établis
hors de France*

FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER & AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Bourses scolaires : dernières demandes pour 2017/2018. Les dossiers peuvent être téléchargés sur les sites Internet des consulats. Un rendez-vous est nécessaire pour déposer son dossier de demande d'attribution. *Ne tardez pas !* Certains consulats ont fixé au 15 septembre la date limite de dépôt. Les dossiers sont ensuite proposés par le conseil consulaire des Bourses (CCB) institué auprès de chaque poste diplomatique ou consulaire. L'Agence pour l'Enseignement français à l'Étranger décide de leur attribution après avis d'une commission nationale des bourses, dans la limite des moyens budgétaires alloués à la campagne scolaire considérée. La demande de bourses ne vaut que pour l'année scolaire en cours. Elle doit donc être renouvelée chaque année. **Conditions d'obtention.** Les candidats boursiers doivent :

- Être de nationalité française ;
- Être inscrits au registre des Français de l'étranger ;
- Résider avec leur famille (père et/ou mère) dans le pays où est situé l'établissement scolaire ;
- Pour les enfants entrant en maternelle, avoir atteint l'âge de 3 ans l'année de la rentrée scolaire (enfants nés en 2014 pour l'année scolaire 2017/2018) ;
- Être scolarisés dans un établissement homologué par le ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Registre des Français établis hors de France dématérialisé : inscription, renouvellement ou modification [en ligne](#).

Carte nationale d'identité : modernisation des demandes. Dans le cadre de la modernisation du traitement des titres d'identité et de voyage, un [décret](#) a été pris le 28 octobre 2016 et sera appliqué à l'étranger à partir du 15 septembre. Les délais d'obtention seront plus rapide. **La démarche est déterritorialisée.** Il est donc possible de solliciter une CNIS auprès de toute mairie ou tout ambassade/consulat équipés du dispositif, quel que soit son lieu de résidence ; En France, [une pré-demande peut-être remplie en ligne](#). À l'étranger, la demande doit être effectuée directement auprès d'une ambassade ou d'un consulat équipé du dispositif, ou lors de tournées consulaires. Les agences consulaires ne pourront plus recevoir les demandes de CNIS.

Au Journal officiel cet été...

[Arrêté du 31 août 2017](#) relatif à la situation administrative et financière des personnels des établissements d'enseignement français à l'étranger.

[Arrêté du 29 août 2017](#) fixant par pays et par groupe le montant de l'indemnité spécifique liée aux conditions de vie locale servie aux personnels résidents des établissements d'enseignement français à l'étranger.

[Arrêté du 29 août 2017](#) fixant par situation et par pays ou par localité les coefficients servant au calcul des majorations familiales servies à l'étranger pour enfant à charge.

[Arrêté du 21 août 2017](#) relatif aux compétences de l'ambassadeur de France en Principauté d'Andorre et du consul général de France à Madrid : les attributions de l'ambassadeur de France en Principauté d'Andorre en matière d'état civil et de nationalité sont confiées au consul général de France à Madrid.

[Arrêté du 10 août 2017](#) fixant les circonscriptions consulaires en Espagne.

[Décision du 27 juillet 2017](#) fixant la répartition des emplois du réseau culturel et de coopération.

MONDE

Recul de l'EI. L'armée syrienne brise le siège de l'EI à Deir ez-Zor. Imposé par les djihadistes de l'organisation État islamique dans une région très riche en pétrole, il durait depuis plus de deux ans. Daech a par ailleurs perdu un de ses bastions en Irak : le Premier ministre irakien Haider Al-ABADI a annoncé la reprise de Tal Afar.

Washington face à Pyongyang. Les États-Unis ont défendu leur projet de sanctions très fermes contre les ambitions nucléaires de la Corée du Nord, avec un embargo pétrolier et le gel des avoirs de KIM Jong-un, assurant qu'une action militaire n'était pas leur « *premier choix* ». La Corée du Nord a affirmé avoir testé avec succès une bombe à hydrogène, dont les autorités sud-coréennes ont estimé la puissance à 50 kilotonnes, soit trois fois celle de la bombe larguée sur Hiroshima. La Corée du Nord a également tiré un missile balistique qui a survolé le nord du Japon avant de s'abîmer dans l'océan Pacifique, entraînant une condamnation à l'unanimité du Conseil de sécurité de l'ONU.

La fin du rêve. Le président américain Donald TRUMP a ordonné la fin d'un programme permettant aux jeunes sans-papiers de vivre et de travailler aux États-Unis grâce à un statut provisoire. Il a demandé au Congrès de légiférer dans un délai de six mois. En attendant, aucune nouvelle demande ne sera acceptée et les 800.000 bénéficiaires actuels ne seront pas affectés. Après le 5 mars 2018, ils seront considérés comme des clandestins et expulsables. Une quinzaine d'État américains ont déféré le décret à la justice, contestant sa constitutionnalité.

Le sort des Rohingyas et les prix Nobel. La prix Nobel de la paix 2014, Malala YOUSAFZAI, a dénoncé le silence de la prix Nobel de la paix 1991 Aung San SUU KYI, présidente du parti au pouvoir en Birmanie, sur les persécutions subies par les Rohingyas. Selon des chiffres de l'ONU, 87.000 membres de cette ethnie musulmane ont fui la Birmanie pour échapper aux représailles après l'attaque, le 25 août, de plusieurs dizaines de postes de police par des groupes armés rohingyas.

Cessez-le-feu en Colombie. Le gouvernement colombien et la guérilla de l'Armée de libération nationale (ELN), en conflit depuis plus de 50 ans, ont signé un accord de cessez-le-feu qui entrera en vigueur le 1^{er} octobre et sera valable pour une durée renouvelable de 102 jours. L'ELN est le principal groupe rebelle de Colombie après les Farc.

Le pape en Colombie. François devait rencontrer ce jeudi à Bogota le président Juan Manuel SANTOS, puis des jeunes et une foule de fidèles lors de la première messe de sa visite en Colombie.

Kenya : nouveau scrutin présidentiel le 17 octobre. La nouvelle élection présidentielle au Kenya se tiendra le 17 octobre, a fait savoir la commission électorale. La Cour suprême a invalidé la victoire du président sortant, Uhuru KENYATTA, à l'issue du scrutin du 8 août, en raison d'irrégularités et ordonné la tenue d'un nouveau vote dans les deux mois.

EUROPE

Négociations sur le Brexit. L'UE et le Royaume-Uni ont mené une nouvelle série de négociations sur les conditions du retrait britannique. Les discussions achoppent toujours sur le montant que le Royaume-Uni doit régler à l'UE pour honorer ses engagements de participation au budget européen. Michel BARNIER, négociateur en chef du Brexit pour l'UE, a à nouveau exprimé son impatience vis-à-vis de Londres, qui n'a selon lui toujours pas présenté de proposition « *claire* ».

Le projet européen de MACRON, en visite au berceau de la civilisation occidentale. Le chef de l'État devait exposer ce jeudi son ambitieux projet de « *refondation* » pour une Europe plus démocratique en s'exprimant sur les lieux mêmes où la démocratie a été inventée, au premier jour de sa visite en Grèce. C'est avec l'Acropole en toile de fond que le président français prononcera en fin de journée un discours consacré au « *nouveau projet européen* » qu'il prône depuis son élection en mai.

MERKEL dit « nein » à la Turquie. Le porte-parole du président turc, Recep Tayyip ERDOGAN, a reproché à la chancelière allemande, Angela MERKEL, un « *manque de vision* » et une « *soumission au populisme* ». La chef du gouvernement allemand, candidate à sa réélection le 24 septembre, a déclaré lors du débat télévisé l'opposant au candidat social-démocrate Martin SCHULZ, qu'il était « *clair que la Turquie ne doit pas devenir un membre de l'Union européenne* ».

L'Allemagne met en garde ses touristes. Le ministère des Affaires étrangères allemand a modifié ses recommandations : « *Depuis la tentative de coup d'État de juillet 2016, de plus en plus de ressortissants allemands ont été emprisonnés arbitrairement en Turquie* », est-il désormais écrit le site du ministère. 55 ressortissants allemands sont actuellement emprisonnés en Turquie, dont 12 pour des « *raisons politiques* ».

Espagne convalescente. Le pays, victime d'un attentat en août qui a fait 16 morts en Catalogne, affronte sa pire crise politique en 40 ans. Les indépendantistes catalans veulent défier Madrid avec un référendum d'autodétermination.

Rejet du recours contre les quotas de migrants. La Cour de justice de l'UE a rejeté les recours de la Hongrie et de la Slovaquie contre un mécanisme obligatoire de répartition entre les différents États membres des migrants arrivés en Grèce et en Italie. Au 4 septembre, un peu moins de 28.000 personnes ont bénéficié de ce dispositif qui avait été adopté à une large majorité par les membres de l'UE en septembre 2015 et prévoyait de répartir 120 000 migrants entre les différents pays européens en deux ans.

La Pologne cède en partie sur les travailleurs détachés. Varsovie a prôné un compromis – à l'exclusion des transports – sur la réforme de la directive européenne sur le travail détaché demandée par Paris, qui a fait un geste en invitant une ministre polonaise pour en discuter.

Automobile : le durcissement des tests sur la pollution et la consommation entre en vigueur en Europe. D'ici 2019, l'ensemble du protocole remplacera un processus critiqué après le scandale des diesel truqués.

L'Europe risque une pénurie de beurre d'ici la fin de l'année. Une demande erratique et des déséquilibres au sein des marchés ont fait grimper les prix.

POLITIQUE INTÉRIEURE

Les réformes de la rentrée...

- **Le RSI.** Le premier ministre Édouard PHILIPPE a annoncé la disparition graduelle du RSI (Régime Social des Indépendants), dont les nombreux dysfonctionnements sont dénoncés depuis sa création. Une « *période transitoire* » de 2 ans pour intégrer les indépendants au régime général, dont bénéficient les salariés, est prévue. La réforme concerne quelque 6,6 millions de personnes, actifs, retraités et leurs proches. Édouard PHILIPPE a également précisé les modalités de la baisse de cotisations pour les indépendants, destinée à neutraliser l'effet de la future hausse de 1,7 point de la CSG.

- **la réforme du Code du travail par ordonnance.** Le gouvernement a mis l'accent sur les mesures concernant les petites et moyennes entreprises. La réforme autorise les entreprises de moins de 20 salariés à négocier avec un employé non élu et non mandaté par un syndicat et les entreprises de moins de 50 salariés à négocier avec un élu du personnel non mandaté.

- **la réforme du mode de scrutin** pour les législatives et baisse du nombre de parlementaires. Une commission « *de haut niveau* », pluraliste, dont le ministère de l'Intérieur assurera le secrétariat, sera mise en place pour proposer une « *évolution du mode de scrutin et une reconfiguration des circonscriptions législatives* » a précisé le ministre de l'Intérieur. Objectif : un projet de loi « *au premier semestre 2018* » avec un redécoupage des circonscriptions au printemps 2020.

- **la fin de la production de pétrole.** Le ministre de la Transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot, a présenté en Conseil des ministres un projet de loi dont l'objectif est de mettre fin progressivement à la production de pétrole et de gaz en France d'ici 2040. « *Ce projet de loi nous permettra, lorsqu'il sera promulgué, de mettre fin immédiatement à tout nouveau permis d'exploration d'hydrocarbures* », a déclaré Nicolas HULOT.

- **une réforme « complète de notre politique d'asile et d'immigration »** doit être « adoptée au 1^{er} semestre 2018 » a annoncé le Président de la République dans un discours aux préfets. « *Si nous n'agissons pas pour refonder* » cette politique, « *c'est le consensus républicain autour de notre tradition d'accueil et d'asile qui est remise en cause. Les seuls gagnants sont les extrêmes* », a estimé Emmanuel MACRON, en assurant que le texte aurait pour objectif « *que le modèle français se rapproche du modèle allemand. Nous avons des défis communs. Rapprochons nos droits, soyons plus efficaces* ».

PHILIPPE le musicien. « *Je ne me prends pas pour le compositeur ni pour le premier soliste, et pas davantage pour le percussionniste au fond de la salle* » Dans un entretien au *Journal du dimanche*, le Premier ministre a décrit son rôle au sein du couple exécutif, qu'il compare à celui d'un « chef d'orchestre ». Trois jours après la publication des ordonnances réformant le code du travail, le chef du gouvernement a souligné que « *la victoire ne se mesurer [ait] pas contre les syndicats, mais contre le chômage* ». Sur la menace d'exclusion de sa famille politique, Les Républicains, il a expliqué qu'il « *rest[ait] attaché à ce parti, qu'il a contribué à créer* ».

Un ambassadeur de France des migrations. Le porte-parole du gouvernement, Christophe CASTANER, a annoncé la nomination du diplomate Pascal TEIXEIRA da SILVA au poste nouvellement créé d'ambassadeur de France des migrations. Il a précisé que son rôle serait de travailler avec les pays d'origine et de transit des migrants afin « *que nous puissions le plus en amont possible accompagner ces femmes et ces hommes qui se laissent enfermer dans une logique de migration qui est une impasse très souvent* ».

François HOLLANDE s'engage... dans une fondation. Le conseil d'administration de « La France s'engage » a porté à sa présidence l'ancien président de la République. Martin HIRSCH, ancien ministre, directeur général de l'AP-HP, assurait jusqu'alors la présidence par intérim. Soutenu par des grands groupes, le label de cette fondation récompense des projets innovants au service de la société.

« **Ce que je pense, je ne vous le dis pas** », répond l'ancien Président de la République, qui ne s'est cependant pas privé de prendre position récemment, pour défendre son bilan ou mettre en garde son successeur contre le risque de « rupture ».

AUBRY et le « mauvais départ » du Président de la République et de son gouvernement. « *Les Français les jugent sévèrement et je crois qu'ils ont raison* » a lâché l'ancienne ministre du Travail socialiste. « *Croire que c'est en précarisant les salariés, en les licenciant plus facilement, en contournant les syndicats, en accroissant le pouvoir unilatéral du chef d'entreprise qu'on rendra les entreprises plus compétitives, c'est vraiment une vision du passé* » a critiqué la maire de Lille.

WAUQUIEZ candidat à la tête de LR. Le président de la région Auvergne-Rhône-Alpes a mis fin au faux suspense en annonçant sa candidature à la présidence du parti Les Républicains qui fera l'objet d'un vote des militants les 10 et 17 décembre. Mettant en avant les thèmes de l'identité, de l'immigration et de l'assistanat, il est le tenant d'une droite conservatrice. Pour certain, il « *plaît au noyau dur de la droite* », car avec lui « *on sait exactement qui on est, même si on perd des gens en route* ».

François BAROIN sonne l'alerte. Le président (Les Républicains) de l'Association des maires de France dit les maires « *extrêmement déçus* » par les décisions du gouvernement afin de limiter les dépenses des collectivités et la baisse des contrats aidés en 2018. Et ce à quelques semaines des élections sénatoriales qui concernent la moitié des sièges du Palais du Luxembourg. Rappelons que les élections municipales de 2014, remportées par la droite, constituent l'essentiel du corps électoral.

M'jid El GUERRAB démissionne de LREM. Le député des Français de l'étranger, mis en examen pour avoir violemment agressé à coups de casque de scooter un cadre du PS, Boris FAURE, avait été convoqué par le conseil d'administration de son parti. Le député de la 9^e circonscription, 34 ans, avait dit qu'il se mettait en « *congé* » du parti et du groupe LREM à l'Assemblée nationale.

MACRON a raison de réformer mais fait de mauvais choix. Près de deux tiers des Français (64 %) soutiennent Emmanuel MACRON dans sa volonté de réformer le modèle économique et social de la France mais, parallèlement, 61 % des sondés jugent qu'il a pris de mauvaises décisions dans ces domaines, selon une enquête Odoxa parue jeudi.

SOCIÉTÉ, DÉFENSE, SPORTS ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

Irma la fatale. L'ouragan, classé en catégorie 5 (maximale), qui se déplace dans les Caraïbes, a été totalement dévastateur, détruisant à peu près tout sur son passage et faisant de nombreuses victimes, notamment dans les îles française de Saint-Barthélemy et franco-néerlandaise de Saint-Martin. Concernant les six morts déplorés à Saint-Martin, le préfet de la Guadeloupe, département voisin, a averti que le bilan n'était « *pas définitif, loin de là* », en « *estimant peut-être à 60 %, 70 % les habitations détruites* » sur cette île. Plus pessimiste, Daniel GIBBS, président du conseil territorial français de Saint-Martin, a estimé que « *95 % de l'île est détruite* ». Il ajoute : « *Si on a un autre cyclone qui nous tombe dessus samedi, (...) ce n'est pas le nombre de morts qu'on va compter, c'est les vivants* ».

12 millions d'élèves ont repris le chemin de l'école. Une rentrée marquée par plusieurs nouveautés : l'instauration d'effectifs réduits dans les CP des quartiers défavorisés, le retour à la semaine de 4 jours pour un tiers des écoles et la mise en place d'évaluations.

Préfet condamné pour violation du droit d'asile. Le tribunal administratif de Nice a condamné le préfet des Alpes-Maritimes pour violation du droit d'asile, estimant qu'il avait à tort fait remettre aux autorités italiennes 3 Soudanais arrêtés en août alors qu'ils allaient déposer une demande d'asile. C'est la 2^e fois que le haut fonctionnaire fait l'objet d'une telle condamnation en six mois.

Des drones armés français au Sahel. La France va se doter de drones armés, a annoncé la ministre des armées, Florence PARLY. Cette décision devrait dans un premier temps concerner les six drones Reaper français, dont cinq sont actuellement basés à Niamey, au Niger. C'est un changement de la doctrine française, mais Mme PARLY a insisté sur le fait qu'il ne s'agirait pas de « *robots tueurs* » et qu'ils seraient utilisés avec les mêmes règles d'engagement que les armes actuelles.

Voir comme Superman. X-Ray Free Electron Laser ou XFEL. C'est ainsi qu'a été baptisé le laser allemand le plus puissant du monde. Sa précision est telle que ce laser à rayons X permet de voir des détails aussi fins qu'un atome. Il permettra d'observer plus précisément des molécules biologiques ou des fonctionnements chimiques jusque-là seulement simulés.

Roger FEDERER éliminé de l'US Open. L'Argentin Juan Martin del POTRO a brisé le rêve du Suisse qui aurait pu remporter un 3^e titre du Grand Chelem en 2017 et redevenir n° 1 mondial. Il l'a battu 7-5, 3-6, 7-6 (10-8), 6-4 en quarts de finale de l'US Open. Del POTRO, 28^e joueur mondial, sera opposé en demi-finale à l'Espagnol Rafael NADAL, qui est de son côté assuré de conserver la 1^{ère} place du classement mondial.

Des Bleus moins brillants. Trois jours après sa victoire étincelante face aux Pays-Bas (4-0) au stade de France, l'équipe de France a concédé le nul (0-0) face à la modeste sélection du Luxembourg (136^e nation mondiale). Malgré ce revers, elle reste 10^e au classement FIFA et conserve la 1^{ère} place de son groupe de qualification pour le Mondial de 2018, devant la Suède. Prochains rendez-vous pour les Bleus : le 7 octobre en Bulgarie et le 10 octobre au stade de France face à la Biélorussie.

CARNET ET NOMINATION

Décès de **Catherine de VALLOIS**, conseillère à l'Assemblée des Français de l'étranger, conseillère consulaire pour la circonscription de Bruxelles, ancienne Présidente de l'UFE-Belgique, Administrateur de l'Entraide française de Bruxelles. Ancienne membre du Rassemblement des Français de l'étranger, cette élue à l'humour et au caractère marqués laissera un vide aux réunions de l'AFE. *La rédaction adresse ses condoléances attristées à sa famille.*

Décès de **Jean OURADOU**, ancien conseiller à l'AFE pour le Maroc (de 1985 à 2009). *Sincères condoléances.*

Sont nommés au cabinet du ministre de l'Europe et des affaires étrangères :

Jean-Claude MALLET : conseiller spécial du ministre.

Emmanuel BONNE : directeur de cabinet.

Luis VASSY : directeur adjoint de cabinet.

Jean-Christophe LE MINH : chef de cabinet.

Jay DHARMADHIKARI : conseiller Afrique, développement.

Myriam PAVAGEAU : conseillère affaires stratégiques, Asie.

Olivier DECOTTIGNIES : conseiller Afrique du Nord, Moyen-Orient.

Margaux BERGEON-DARS : conseillère Europe continentale, Nations unies et organisations internationales, affaires juridiques et consulaires.

Laurent NAVES : conseiller politique et parlementaire.

Véronique LE GOFF : conseillère communication et presse.

Sont nommés au cabinet du secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères :

Kibily TOURÉ : conseiller spécial du secrétaire d'État, à compter du 22 juin 2017.

Anne BOILLON : directrice de cabinet, à compter du 10 juillet 2017.

Constance JACQUIN : chef de cabinet, chargée des relations avec les élus et avec la presse, à compter du 22 juin 2017.

Maxence BRISCHOUX : conseiller commerce extérieur, politique commerciale, tourisme et Français de l'étranger, à compter du 17 juillet 2017.

Gaëtan BRUEL : conseiller diplomatie culturelle, influence et francophonie, à compter du 17 juillet 2017.

Ambassadeurs :

Jean-Pierre JOUYET ambassadeur au Royaume-Uni.

Michel MIRAILLET, ambassadeur au Brésil.

Sylvie BERMANN, ambassadrice en Russie.

Sophie AUBERT, ambassadrice au Paraguay.

Richard BOIDIN, ambassadeur au Malawi, en résidence à Harare.

Brice ROQUEFEUIL, ambassadeur au Panama.

Cécile LONGÉ, ambassadeur à Bahreïn.

Delphine BORIONE, ambassadrice, représentante permanente de la France auprès de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture ainsi que des institutions internationales ayant compétence pour l'alimentation et l'agriculture dont le siège est à Rome.

Ségolène ROYAL ambassadrice chargée de la négociation internationale pour les pôles Arctique et Antarctique.

Administration centrale :

Laurent BILI, directeur général de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international à l'administration centrale du ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

Éric DANON, renouvelé dans ses fonctions de directeur général adjoint des affaires politiques et de sécurité.

Rémi LAMBERT, sous-directeur du réseau de coopération et d'action culturelle.

Christophe PARISOT, sous-directeur des relations extérieures de l'UE.

François BARATEAU, directeur adjoint à la direction d'Afrique et de l'océan Indien.

Jean-Claude TRIBOLET, directeur adjoint à la direction de l'UE.

Philippe BOISSY, sous-directeur des affaires domaniales et administratives, du patrimoine et de la décoration.

Laurent CHEVALLIER, sous-directeur d'Afrique centrale à la direction d'Afrique et de l'océan Indien.

Olivier GAUVIN, sous-directeur de la presse à la direction de la communication et de la presse.

Agnès HUMRUZIAN, sous-directrice d'Asie du Sud-Est à la direction d'Asie et d'Océanie.

Laurent ALBERTI, sous-directeur de l'Allemagne et de l'Europe alpine et adriatique à la direction de l'UE.

Gilles BOURBAO, sous-directeur du budget à la direction des affaires financières.

Julien CATS, sous-directeur des questions multilatérales et sectorielles à la direction de la coopération de sécurité et de défense.

Charlotte MONTEL, sous-directrice de la communication.

Aude de AMORIM, sous-directrice des affaires économiques et budgétaires à la direction des Nations unies, des organisations internationales, des droits de l'homme et de la francophonie.

Cyril BLONDEL, sous-directeur de l'Europe occidentale et nordique à la direction de l'UE.

Augustin FAVEREAU, sous-directeur de la culture et des médias à la direction de la culture, de l'enseignement, de la recherche et du réseau.

Emmanuel LORIOT, sous-directeur du cérémonial au Protocole.

Jean-François PACTET, sous-directeur du développement humain à la direction du développement durable.

Adrien PINELLI, sous-directeur du Moyen-Orient à la direction d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient.

Philippe RIGHINI, sous-directeur de la politique des visas à la direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire.

Alessandro GIORGINI, directeur adjoint à la direction de la communication et de la presse.

Guillaume BAZARD, sous-directeur des personnels contractuels à la direction des ressources humaines.

Max-Olivier GONNET, sous-directeur de l'Europe centre-orientale et balte à la direction de l'UE.

Caroline MALAUSSENA, directrice des entreprises, de l'économie internationale et de la promotion du tourisme, au sein de la direction générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international.

Olivier FONTAN, sous-directeur de l'environnement et du climat à la direction du développement durable.

Yannick TAGAND, sous-directeur d'Égypte-Levant à la direction d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient.

Florian ESCUDIÉ, sous-directeur des affaires stratégiques et de la cybersécurité à la direction des affaires stratégiques, de sécurité et du désarmement.

Marie-Anne COURRIAN, sous-directrice d'Afrique australe et de l'océan Indien à la direction d'Afrique et de l'océan Indien.

Denis FRANÇOIS, sous-directeur de la formation et des concours à la direction des ressources humaines.

Jérémy ROBERT, sous-directeur d'Afrique occidentale à la direction d'Afrique et de l'océan Indien.

Graham Paul, renouvelé dans ses fonctions de directeur des iubles et de la logistique, à la direction générale de l'administration générale et de la modernisation,

Jean-Baptiste FAIVRE, sous-directeur, directeur adjoint à la direction d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient

Laurence AUER, directrice de la culture, de l'enseignement, de la recherche et du réseau, au sein de la direction générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international

Thierry MATHOU, directeur d'Asie et d'Océanie au sein de la direction générale des affaires politiques et de sécurité

Frédéric DORE, directeur des Amériques et des Caraïbes, au sein de la direction générale des affaires politiques et de sécurité

Instituts et agences nationales :

Pierre BUHLER, président du conseil d'administration de l'Institut français et ambassadeur, chargé de mission pour l'action culturelle extérieure de la France.

Membres du conseil d'administration de Business France, en qualité de représentant du ministère de l'Europe et des affaires étrangères :

- **Laurent BILL**, directeur général de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international, en remplacement de Anne-Marie DESCÔTES.

- **Maryse BOSSIÈRE**, inspectrice générale des affaires étrangères, en remplacement de Laurent GARNIER.

Est nommé membre suppléant : **Philippe BERDOU**, conseiller des affaires étrangères, en remplacement de Rachel BELLEGY.

SÉNATORIALES 2017 : FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Quand ? Le vote anticipé (en personne) aura lieu le samedi 16 septembre, de 9h00 à 11h00, auprès d'un ambassadeur ou d'un chef de poste consulaire compétent de la circonscription d'élection. Le vote à l'urne aura lieu le dimanche 24 septembre de 9h00 à 15h00 à Paris, au centre des conférences internationales du MEAE. Les procurations ne sont possibles que pour le vote à Paris.

Pour qui ? La publication définitive des listes interviendra au plus tard le 11 septembre. État des lieux provisoire des listes en présence.

- « [Soyons unis pour les Français de l'étranger !](#) ». Liste conduite par Joëlle GARRIAUD-MAYLAM.

- « [Agir ensemble pour les Français de l'étranger](#) ». Liste conduite par Ronan LE GLEUT.

- « [Français du monde, la Gauche unie, écologiste et solidaire](#) ». Liste conduite par Hélène CONWAY-MOURET.

- « [Ensemble, une force pour les Français de l'étranger](#) ». Liste conduite par Philippe GRANGEON.

- « [USCE : union citoyenne solidaire et écologiste](#) ». Liste conduite par David MILLET.

- « [Bansard 2017 – La voix des Français de l'étranger](#) ». Liste conduite par Jean-Pierre BANSARD.

- « [Français de l'étranger, relevons la tête !](#) ». Liste conduite par Louis DUVERNOIS.

- « [Rassemblement des indépendants – Servir les Français de l'étranger](#) ». Liste conduite par Georges-Francis SEINGRY.

L'Hebdo indépendant, tous droits réservés. Responsable de rédaction : Olivia RICHARD, avec la collaboration de Jean-Pierre VILLAESCUSA et d'Antoine POIRIER. La Rédaction s'efforce de diffuser des informations équilibrées, exactes et à jour. Les informations contenues dans l'Hebdo ne sont données qu'à titre indicatif. La responsabilité ne peut être engagée sur la seule base des informations dispensées dans cette publication. tél : + 33 1 42 34 26 87 ou par mail : r.delpicchia@senat.fr